

Processus de réinscription Année scolaire 2025-2026

La **période de réinscription** est du 27 au 31 janvier 2025.

À compter du 27 janvier, les parents doivent réinscrire leur enfant sur le Portail parents Mozaïk.

Seules les personnes ayant l'autorité parentale peuvent accéder au processus de réinscription sur le portail. Lorsque l'un des parents a terminé le processus de réinscription, il n'est plus possible pour l'autre parent de modifier les informations à ce sujet.



Réinscrivez votre enfant en quelques clics : c'est simple, rapide, et sans papier!

Tous les parents doivent suivre le processus de réinscription pour s'assurer que leur enfant est officiellement inscrit pour l'année scolaire 2025-2026.

Connectez-vous à votre compte au https://portailparents.ca/accueil/fr/ et cliquez sur :



Vous devrez vérifier l'exactitude des renseignements concernant votre enfant et ensuite confirmer sa réinscription. Il vous sera possible de <u>modifier</u> vos numéros de téléphone et <u>indiquer</u> un changement d'adresse pour l'année scolaire en cours ou pour la prochaine année scolaire.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'école de votre enfant.

Vous recevrez de l'information additionnelle concernant le choix de cours au secondaire en février et l'inscription au service de garde en mai.

T 450-621-5600 1 866-621-5600 F 450-621-7929 235, montée Lesage Rosemère (Québec)

J7A 4Y6



